



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-141565>

Département(s) de publication : **92, 75, 94, 78, 77, 91, 93, 95**

Annonce n° **25-141565**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de conception-réalisation pour la réfection de l'étanchéité et le remplacement des appareils d'appui du viaduc de Saint-Cloud sur la A13

Description : Marché de conception-réalisation pour la réfection de l'étanchéité et le remplacement des appareils d'appui du viaduc de Saint-Cloud sur la A13

Identifiant de la procédure : 09aa3eb5-9fdf-4fc3-b095-24cbdff7daf8

Identifiant interne : DRIEAT-DIRIF-SGPR-PN-25-096

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45221100 Travaux de construction de ponts

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations sont localisées dans le Département des Hauts-de-Seine (92), sur les communes de Saint-Cloud et de Boulogne-Billancourt. Les prestations portent plus spécifiquement sur l'ouvrage dit « Viaduc de Saint-Cloud » supportant l'autoroute A13 et permettant le franchissement de la Seine.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La présente consultation est lancée selon une procédure avec négociation définie aux articles L.2124.3-1 et R.2124-3 et R.2161-12 à R.2161-20 du Code de la commande publique. Il s'agit d'une procédure restreinte décomposée en une phase de sélection des candidatures et une phase de sélection des offres. Le marché public sera conclu : – soit avec un opérateur économique unique ; – soit avec un groupement d'opérateurs économiques conjoint ou solidaire. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire, pour l'exécution du marché public, de chacun des membres du groupement, pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur. La composition du groupement ne peut être modifiée entre la remise des offres et la date de signature du contrat. En cas de groupement : • En application de l'article R.2142-22 du Code de la commande publique, la forme conjointe avec mandataire solidaire sera imposée par l'acheteur après l'attribution du marché public. • En application de l'article R.2142-27 du Code de la commande publique, les tâches relevant de l'entretien et de la réparation de l'ouvrage (changement des appareils d'appui et réfection de l'étanchéité) seront exécutées par le mandataire du groupement. • Les candidatures sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement. Le projet de marché public devra obligatoirement désigner l'entreprise mandataire du groupement. Il est interdit aux candidats de présenter, pour le présent marché public, plusieurs offres en agissant à la fois : • En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; • En qualité de membres ou mandataire de plusieurs groupements Sans préjudice des articles R.2141-13 et R.2142-26 du Code de la commande publique, la composition du groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la signature du marché public. En application de l'article L.2171-7 du Code de la commande publique, les candidats ont l'obligation d'identifier l'équipe de maîtrise d'œuvre chargée de la conception de l'ouvrage et du suivi de sa réalisation. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr> – sous la référence DRIAT-DIRIF-SGPR-PN-25-096. Les candidats transmettent leur candidature en une seule fois. En application de l'article R.2132-7 du Code de la commande publique, la remise des candidatures se fera exclusivement via la plateforme des achats de l'Etat – PLACE - (<http://www.marches-publics.gouv.fr>).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion : Avis

Motifs d'exclusion purement nationaux :

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de conception-réalisation pour la réfection de l'étanchéité et le remplacement des appareils d'appui du viaduc de Saint-Cloud sur la A13

Description : Marché de conception-réalisation pour la réfection de l'étanchéité et le remplacement des appareils d'appui du viaduc de Saint-Cloud sur la A13

Identifiant interne : DRIEAT-DIRIF-SGPR-PN-25-096

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45221119 Travaux de rénovation de ponts

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 45220000 Ouvrages d'art et de génie civil

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires : Les prestations sont localisées dans le Département des Hauts-de-Seine (92), sur les communes de Saint-Cloud et de Boulogne-Billancourt. Les prestations portent plus spécifiquement sur l'ouvrage dit « Viaduc de Saint-Cloud » supportant l'autoroute A13 et permettant le franchissement de la Seine.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 24 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2914812&orgAcronyme=d4t>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2914812&orgAcronyme=d4t>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 30/01/2026 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel : Article L.5511 du code de justice administrative (CJA). Il doit être introduit avant la signature du marché par la personne publique. Référé contractuel : article R.5517 du CJA. Il doit être introduit dans un délai de : 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat, 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié. Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables du marché : Article R.4211 du CJA. Il doit être introduit dans le délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de l'acte attaqué. Ce recours peut être assorti, le cas échéant d'une demande de référésuspension (article L.5211 du CJA. Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat : Ce recours doit être introduit dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France

Numéro d'enregistrement : 13002932500011

Adresse postale : 21/23 Rue Miollis

Ville : Paris

Code postal : 75015

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Département de la commande publique et de la politique achat

Adresse électronique : dcppa.sg.driat-if@developpement-durable.gouv.fr

Téléphone : +33 1 40 61 86 30

Adresse internet : <https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594400

Adresse internet : <https://paris.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 59dd14fd-19ad-49a5-b34a-c5603e74d3ff - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/12/2025 à 08:53

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/12/2025